



## Être ambulancier

L'ambulancier assure en binôme les transports sanitaires programmés ou urgents des patients d'un établissement de soins, de cure et de réadaptation. Il est à la fois un soignant et un auxiliaire médical ayant de très larges compétences. Il est un maillon essentiel de la chaîne de soins. Le métier d'ambulancier est en profonde mutation et en développement du fait du vieillissement de la population et du redécoupage de l'offre sanitaire. De fait, il présente un taux d'employabilité supérieur à 90%.

## Public concerné

Cette formation s'adresse aux :

- jeunes en formation initiale,
- personnes en reconversion professionnelle et/ou demandeurs d'emploi,
- ambulancier en poste dans le cadre de la formation professionnelle.

## Conditions d'inscription

Le candidat doit fournir les pièces suivantes :

- permis de conduire catégorie B de plus de 3 ans ou 2 ans en cas de conduite accompagnée,
- attestation préfectorale autorisant la conduite des véhicules sanitaires,
- certificat médical de non contre indications à la profession d'ambulancier (pathologies ou un handicap incompatibles avec la profession),
- certificat médical de vaccinations.

## Les voies d'accès à la formation

- Personnes non diplômées : obligation de faire un stage de découverte de 140 heures et d'avoir un minimum de 10 à l'écrit et à l'oral.
- Personnes ayant un BAC ou BEP carrières sanitaires et sociales : obligation de faire un stage de découverte de 140 heures et de passer un oral.
- Auxiliaires ambulanciers depuis un an maximum et sans diplôme : passage des épreuves écrites. Admissibilité aux oraux à partir d'une moyenne de 10 à l'écrit.
- Auxiliaires ambulanciers depuis au moins 1 an possédant un BAC ou BEP carrières sanitaires et sociales : admission d'office.
- Aides soignants : admission d'office (en mode passerelle).

## Le concours d'entrée

---

➤ **Épreuves écrites** : Admission à 10/20 minimum à chaque épreuve

**Note éliminatoire** : 2,5/20

- **Test de français** : à partir d'un texte d'actualité portant sur le domaine sanitaire et social, vous devrez en dégager les idées principales et en commenter les aspects essentiels du sujet à partir de deux questions. Ce test d'un niveau brevet des collèges ne devra pas excéder une page.

- **Test de mathématiques** : ce test porte sur les quatre opérations numériques de base et sur les conversions mathématiques. Tous moyens de calculs électroniques sont interdits.

➤ **Épreuve orale**

**Note éliminatoire** : 8/20

- **Culture générale** : à partir d'un texte d'actualité portant sur le domaine sanitaire et social, vous devrez comprendre les consignes, ordonner, exprimer et argumenter vos idées. Un minimum de 12/20 devra être obtenu.

- **Entretien de motivation** : l'entretien avec le jury permet d'évaluer vos motivations, votre projet professionnel ainsi que vos capacités à suivre la formation. Un minimum de 8/20 devra être obtenu.

## Durée de la formation

---

**18 semaines soit 630 heures en continue  
(ou 12 mois en choisissant l'alternance)**

- enseignement au centre de formation : 13 semaines soit 455 heures
- enseignement en stage : 5 semaines soit 175 heures

**2 sessions par an sont proposées : janvier et septembre**

## Objectifs de la formation

---

- Développer votre approche psychologique, comportementale et sociale vis-à-vis des malades.
- Vous préparer à assurer la prise en charge des personnes ayant besoin d'un transport vers un établissement de santé.

## Programme

---

### Module 1 / 3 semaines

- Assurer les gestes adaptés à la personne

### Module 2 / 2 semaines

- Apprécier l'état clinique d'une personne

### Module 3 / 1 semaine

- Prévenir le risque d'infection

### Module 4 / 3 semaines

- Utiliser des techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes

### Module 5 / 2 semaines

- Établir une communication adaptée à la personne et son entourage

### Module 6 / 1 semaine

- Assurer la sécurité du transport sanitaire

### Module 7 / 1 semaine

- Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins

### Module 8 / 1 semaine

- Respecter les règles et valeurs de la profession

## Les stages

---

Ils sont réalisés dans les structures suivantes :

- **Services de court ou moyen séjour / 1 semaine**  
Personnes âgées ou handicapées, pédiatrie ou rééducation fonctionnelle
- **Services d'urgence / 1 semaine**
- **SAMU ou SMUR / 1 semaine**  
Avec passage en salle d'accouchement si possible  
ou stage optionnel supplémentaire en service d'urgence

## Méthodes pédagogiques

---

Alternance de cours théoriques en plénière, de travaux pratiques dirigés et de simulation en sous groupe.

## Intervenants

---

Les formations sont animées par des formateurs permanents (infirmiers, ambulanciers) ainsi que des professionnels en activité :

- Chefs d'entreprise de transport sanitaire
- Ambulanciers
- Médecins
- Infirmiers
- Psychologues
- Aides-soignants
- Ergonomes
- .../...

# Les 4 instituts de l'Ordre de Malte France

## IFA de Bordeaux

Hôpital Xavier Arnoz  
Avenue du Haut-Lévêque - 33600 Pessac  
Tél. : 05 56 36 72 23  
Fax : 05 57 26 94 51  
Mail : ifa.bordeaux@ordredemaltefrance.org

## IFA de Paris-Ouest

13 rue de l'École des Postes  
78000 Versailles  
Tél. : 01 30 21 08 60  
Fax : 01 30 21 08 64  
Mail : ifa.paris@ordredemaltefrance.org

## IFA de Brest

2 bis, avenue du Baron Lacrosse  
29850 Gouesnou  
Tél. : 02 98 41 75 74  
Fax : 02 98 41 72 62  
Mail : ifa.brest@ordredemaltefrance.org

## IFA de Toulon

345, Avenue Clovis Hugues  
83200 Toulon  
Tél. : 04 94 09 27 72  
Fax : 04 94 91 11 35  
Mail : ifa.toulon@ordredemaltefrance.org

➤ L'Ordre de Malte est la plus ancienne organisation caritative internationale à vocation hospitalière au monde.

En France, les Œuvres Hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte, dites Ordre de Malte France, assurent les missions de l'Ordre.

Association reconnue d'utilité publique depuis 1928, l'Ordre de Malte France intervient dans le domaine des activités hospitalières, humanitaires et sociales.

Dans la continuité de la tradition d'excellence de l'Ordre de Malte, il développe des structures modernes d'accueil, de soin et de formation au service des malades.

Au sein de ces structures, les formations aux secours et aux métiers de santé occupent une place importante.

Les Instituts de Formation d'Ambulanciers (IFA) de l'Ordre de Malte France constituent une activité en plein développement et favorisent l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle.

[www.ordredemaltefrance.org](http://www.ordredemaltefrance.org)



L'association est agréée par le Comité de la Charte, organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public